

KELMAR® Sealmaster 100

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	KELMAR® Sealmaster 100
Autres moyens d'identification	N/A
Famille du produit	Revêtements de composants simples
Usage recommandé	Comme un apprêt déperlant pour le béton.
Restrictions d'utilisation	Non destiné à être utilisé sur des substrats non-absorbants.
Identificateur du fabricant/fournisseur	R&D Technical Solutions Ltd., 7000 Davand Drive, Mississauga, ON, L5T 1J5, 905-795-9900, www.rdsolutions.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 HR

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H227 Liquide combustible.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/

Soap

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse extinctrice appropriée, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Incconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Silane, triethoxy(2-methylpropyl)-	17980-47-1	99-100	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 1-2 premières minutes et continuer de rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Incconnu.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Ce produit est peu probable que de cibler des organes spécifiques. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, peut provoquer un incendie de se propage.

Dangers spécifiques du produit

Liquide combustible. Peut s'enflammer s'il est chauffé. Dégagement de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air s'il atteint ou dépasse le point d'éclair. Peut franchir une distance importante vers une source

d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Dispositions générales relatives à l'hygiène les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. NE PAS fumer sur les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Des gants imperméables et résistant aux produits chimiques, qui conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. En cas de ventilation inadéquate, porter une protection respiratoire.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore claire. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	légère
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	< -72 °C (-98 °F) (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	186 °C (367 °F)
Point d'éclair	63 °C (145 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	8.47% (supérieure); 0.39% (inférieure)
Tension de vapeur	0.033 kPa (0.248 mm Hg) à 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.88 à 20 °C (68 °F)
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	2.033
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	1.4 mm ² /s (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible
VOC	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. En présence d'oxygène et de la chaleur, l'éthanol formé pendant la réaction avec du béton peut produire de l'acétaldéhyde; peuvent former acétaldéhyde lors du chauffage avec des pigments inorganiques en présence d'air.

Matériaux incompatibles

Eau.

Produits de décomposition dangereux

Ethanol, en cas d'hydrolyse.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

N'est pas un irritant des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger d'après les tests sur les animaux.

Absorption par la peau

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Ingestion

Sans danger d'après les tests sur les animaux.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Sans danger d'après les études sur des animaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. NTP = National Toxicology Program.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne nuit pas à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ce produit ne prévoit pas de présenter un danger pour l'environnement.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Silane, triethoxy(2-methylpropyl)-	85 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	> 49.1 mg/L (48 heures)		>= 36 mg/L (72 heures)

Persistance et dégradation

Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	UN 1993	Combustible Liquid N.O.S. (triethoxysobutylsilane)	8	III

Précautions spéciales Veuillez noter: par la route ou le train: Non réglementé dans des emballages de 450 litres ou moins.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988



Catégorie B3



Catégorie D2B

B3 - Liquides combustibles; D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau)

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Compliance & Documentation Coordinator

Numéro de téléphone 905-795-9900

Date de préparation le 29 septembre, 2016

Date de la plus récente version révisée le 29 septembre, 2016

Indicateurs de révision Sans objet.

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Prevention Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

Références CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS). Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

Avis Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter toutes les informations concernant ce produit et des matériaux associés , dépendant des conditions de fabrication et les processus connexes . Au meilleur de notre connaissance toutes les informations et recommandations de cette publication sont exacts (à la date de publication) . LES INFORMATIONS CONTENUES DANS NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE GARANTIE , EXPLICITE OU AUTRE